

218

P NP

DM138

12 septembre 2005.

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Bape,
Coordonnatrice du secrétariat à la commission
575 rue St-Amable, b.2.10
Québec, G1R 6A6

Contre le tronçon Jean-Leman de l'autoroute 30

Messieurs les commissaires,

En tant que citoyen préoccupé par l'environnement et l'héritage qu'on laissera aux générations futures (nos enfants) je dois m'opposer à la réalisation du tronçon Jean-Leman. Soit dit en passant, j'exige même que la ville de Candiac cesse tout développement, pour ne pas dire destruction de la nature, dans ces boisés situés au sud de l'autoroute 30 tant à l'est qu'à l'ouest.

Le tronçon Jean-Leman passera à l'intérieur d'un boisé en milieu humide. Ce boisé assure un habitat à plusieurs oiseaux dont certains sont considérés comme espèce vulnérable ou menacée. De plus, on y retrouve la Rainette faux grillon qui est une autre espèce menacée.

C'est honteux de vouloir saccager le peu de boisé qu'il y a sur le territoire de la MRC Roussillon. Ce qui est encore plus honteux c'est que ce saccage est rendu possible par l'insouciance environnementale et la complicité d'élus municipaux et provinciaux. Pourtant ces élus devraient être préoccupés par l'environnement surtout avec les conditions climatiques qui deviennent de plus en plus extrêmes.

Les élus provinciaux se plaignent que la santé coûte cher. On pense même à privatiser parce que les files d'attente sont longues. Voilà qu'on détruit volontairement et sans se soucier les espaces naturels qui servent de filtre à l'atmosphère et aux eaux usées. Les élus municipaux se plaignent que les infrastructures coûtent les yeux de la tête et les citoyens se plaignent que le compte de taxes augmente. Voilà qu'on s'étend davantage et qu'il faut installer plus de lampadaires, d'égouts et j'en passe. Il faut mettre fin à la philosophie d'Elvis Gratton (Think big 'stie)

Contentons-nous de développer l'espace qu'on a actuellement. D'ailleurs il y a assez d'espace en zone urbaine pour les 30 prochaines années selon la Communauté métropolitaine de Montréal. Arrêtons de détruire les espaces naturels. Notre survie en dépend plus que jamais.

Dire que la réalisation de Jean-Leman est rendu nécessaire à cause que nos élus refusent de faire l'autoroute 30 sur la 132. Peut-être que la génération qui suivra vous accusera de crime contre l'environnement. Ça sera bien mérité si vous allez de l'avant avec l'autoroute 30 en zone agricole et son pendant, le tronçon Jean-Leman.

